

Les éco-gestes dans mon activité de nettoyage

Des produits différents



Afin de limiter ses déchets d'emballages, j'achète des produits concentrés. Je les dilue ensuite en fonction des prescriptions du fabricant.

Il est possible afin de limiter son impact sur l'environnement, d'acheter des produits différents. Cela peut-être des produits non dangereux (sans pictogramme de danger), des produits biologiques, ou des produits à base d'éléments naturels. Ces produits limiteront l'impact de votre activité sur l'environnement et sur votre santé.



Il existe un fabricant de produits biologiques pour le nettoyage sur le territoire : Biopac. En plus d'être à base de produits naturels, ils sont fabriqués localement. Vos fournisseurs ont peut-être une gamme de produits biologiques, ouvrez l'œil ou renseignez-vous !

Du matériel réutilisable

Limitez l'utilisation de produits jetables, préférez du matériel lavable, réutilisable ainsi que des contenants rechargeables.

A la place des gants jetables vous pouvez utiliser **des gants réutilisables**.



Pour remplacer le papier essuie-tout, utilisez des **chiffons**. Vous pouvez récupérer des chiffons parmi de vieux vêtements ou alors les acheter par paquet de plusieurs kilos. Il existe également des chiffons lavables spécifiques pour votre activité comme les chiffons microfibrés.





A la place des bombes aérosols, vous achetez **des vaporisateurs rechargeables**. Vous pourrez les remplir avec les produits dont on a parlé au paragraphe précédent.

Les bons gestes

- Je ne fais pas couler l'eau quand ce n'est pas nécessaire ;
- Je fais la chasse au gaspillage ;
- Je répare ou fais réparer mon matériel immédiatement en cas de fuites ;
- J'utilise la juste dose de produits, celle conseillée par le fabricant est souvent suffisante ;
- J'achète des produits concentrés que je dilue pour les utiliser ;
- J'achète des recharges quand je peux et je remplis mes bidons vides ;
- J'achète du matériel de bonne qualité et économe en énergie pour qu'il soit plus durable et moins coûteux à l'utilisation.



Votre conseiller à la Chambre de métiers et de l'artisanat peut réaliser gratuitement avec vous un pré-diagnostic environnemental de votre activité pour vous aider à choisir les bons gestes et optimiser vos coûts.

Votre contact :

Conseiller développement durable de la CMA
Tél. 28 23 37 - eco@cma.nc

www.cma.nc



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Nouvelle-Calédonie